

Association Courts-Circuits La Cagnole
22, Rue de Preuilly 89000 Auxerre
secretariat@lacagnole.fr

Charte de la Cagnole, monnaie locale complémentaire citoyenne de l'Yonne

La Cagnole est un outil économique permettant les échanges dans l'Yonne. Elle est un moyen de renforcer le lien sur le territoire. Elle favorise les échanges locaux de biens et de services en faveur d'une économie éthique, circulaire et respectueuse de l'environnement.

Dans le but de :

- ✓ Favoriser un développement harmonieux et solidaire
- ✓ Mettre davantage en lumière les atouts de l'Yonne
- ✓ Développer les circuits courts
- ✓ Maintenir les commerces, entreprises et associations de proximité
- ✓ Rendre acteur le consommateur
- ✓ Limiter l'évasion monétaire

Pour atteindre ces objectifs à travers l'utilisation de la Cagnole, particulier ou entreprise, je m'engage à :

- Privilégier les échanges de productions locales et de services locaux
- Préférer les entreprises ayant des pratiques environnementales et sociales responsables dans leur démarche (place de l'Humain, approvisionnement, production, déchets, ...)
- Adopter les comportements cohérents indispensables à une économie solidaire et soutenable à long terme

«S'engager » signifie que chaque personne physique ou morale membre de l'association agit de son mieux dans le respect de la charte.

Promouvoir et utiliser la monnaie locale, c'est un premier pas qui en amènera naturellement d'autres.

Chacun à son rythme et à son échelle, en gardant notre liberté d'agir, nous pouvons ensemble tendre vers ces buts.

Je soussigné (e)

demeurant au

code postal Ville/village

tel ou

mail :@

déclare ce . ./ . ./ adhérer à cette charte de la Cagnole

à titre personnel ou au nom de

.....

Ma signature :